

à Val de Livenne

Magazine d'information de Val-de-Livenne

www.valdelivenne.fr



Nouvelle municipalité P-04

Suivez l'actualité
sur notre site



Compétences partagées P-06

Le mot du maire

P-03

La Vie des Assos

P-12

L'Agenda

P-15

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nous sommes heureux d'accueillir **12** bébés depuis octobre dernier !



2 filles et **3** garçons à Saint-Caprais,

2 filles et **5** garçons à Marcillac.

Félicitations aux heureux parents !

Décès

FILLION-ROUX Gisèle née CABROU 96 ans
décédée le 30 octobre 2025 (Marcillac)

HERRIBERRY Louissette née AUGER 62 ans
décédée le 5 novembre 2025 (St-Caprais)

COURAUD Roland 80 ans
décédé le 19 novembre 2025 (Marcillac)

PIGEAT Michel 89 ans
décédé le 18 décembre 2025 (Marcillac)

CROCHET Jean 82 ans
décédé le 13 janvier 2026 (St-Caprais)

RENAUD Raymond 85 ans
décédé le 13 janvier 2026 (Marcillac)

GOMEZ Mina née REGRAGUI 72 ans
décédée le 14 janvier 2026 (Marcillac)

SIODLAK Hélène née COSTE 102 ans
décédée le 19 janvier 2026 (Marcillac)

HOREAU Guy 97 ans
décédé le 21 janvier 2026 (Marcillac)

LAMBERT Marie Renée née ESPIOT 101 ans
décédée le 25 janvier 2026 (Marcillac)

MORUCHON Romain 35 ans
décédé le 22 février 2026 (St-Caprais)

NICOLON Claudette née MERIAS 89 ans
décédée le 2 mars 2026 (Marcillac)

HUCHET Jeannine née ROUL 94 ans
décédée le 21 mars 2026 (Marcillac)

HÉRAUD Jean 80 ans
décédé le 17 avril 2026 (St-Caprais)

PENAUD Yvan 91 ans
décédé le 20 avril 2026 (St-Caprais)

PETIT James 88 ans
décédé le 18 mai 2026 (Marcillac)

MÉMOIRE DES HOMMES

« SOUVENONS-NOUS »

sont les deux mots récurrents dans le texte rédigé par Catherine Vautrin, ministre des armées et des anciens combattants, à l'occasion du 81ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Texte lu par Isabelle Yubéro et Lydia Héraud, respectivement maires adjointes de Saint-Caprais-de-Blaye et de Marcillac. "**Souvenons-nous**", deux mots également significatifs pour Philippe Labrieux, maire de Val-de-Livenne, pour qui la présence d'enfants est essentielle. « *Dans ces années où peu de témoins de ces années difficiles sont encore vivants, il est essentiel de transmettre cette mémoire à nos enfants* ». Aussi, c'est accompagné d'écoliers qu'il a déposé les gerbes aux pieds des deux monuments aux morts de la commune. De jeunes élèves également impliqués par la lecture d'un texte. « **Le 8 mai 1945 portait un espoir de paix, une paix aujourd'hui en danger** » ont-ils rappelé devant plusieurs parents, une dizaine de



porte-drapeaux, des élus, des représentants d'associations, telles **Nord Gironde Majorettes Estuaire** et l'**Ensemble Orchestral De Marcillac**, venu avec dix musiciens.

« *De belles cérémonies qui ne seraient pas pareilles sans la présence des porte-drapeaux de Claude Lecarpentier, et l'ambiance musicale de la fanfare* » a conclut le maire.

Cathy Munier
Correspondante Haute Gironde

Édito



Philippe LABRIEUX

Maire de Val-de-Livenne

Vice-Président de la Communauté
de Communes de l'Estuaire

CHÈRES TOUTES, CHERS TOUS,

Vous m'avez renouvelé votre confiance, ainsi qu'à l'équipe qui m'accompagne, pour continuer à conduire les destinées de notre commune. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude. Être maire de la terre qui m'a vu naître et grandir est un honneur que je porte avec la même passion depuis mes premiers pas de bénévole il y a plus de trente ans.

Pourtant, cette élection marque un tournant. **La nouvelle composition** de notre conseil municipal est un signal que nous ne voulons pas ignorer. En tant que Maire de tous les habitants, sans exception, j'entends ce besoin de changement et d'écoute.

Le sentiment du devoir accompli ne doit pas nous dispenser de **l'exigence de faire mieux**. Nous avons conscience que notre communication doit évoluer. Nous voulons mieux vous informer, expliquer le « pourquoi » de nos décisions et rendre nos actions plus lisibles au quotidien.

Nous savons que certains sujets, comme la réforme des ordures ménagères et la fin de la

collecte en porte-à-porte, suscitent des interrogations, voire des inquiétudes.

Nous allons rouvrir ce dossier conjointement avec la CCE qui en a la compétence et le SMICVAL, y réfléchir collectivement, ouvrir un dialogue et chercher des ajustements pour que la transition soit la plus juste et la moins contraignante possible pour chacun d'entre vous.

Mon engagement, **Notre engagement !** pour notre commune **reste total**.

Gérer une commune de plus 1800 habitants **est un défi** humain **de chaque instant**, même après plusieurs années d'expérience. Avec ma majorité, nous abordons ce mandat avec humilité, prêts à nous remettre en question pour répondre aux

attentes de toutes et tous, tout en préservant l'esprit de convivialité et de solidarité qui fait la force de notre territoire.

C'est ensemble, dans le respect de nos différences mais unis par l'intérêt général, que nous continuerons à bâtir l'avenir de notre commune.

Bien fidèlement.

« l'exigence
de faire
mieux »

VOS MAIRIES

Accueil du public

SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

Horaires d'ouverture de la mairie

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h

Tel : 05 57 32 88 60

MARCILLAC

Horaires d'ouverture de la mairie - Agence Postale

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Tel : 05 57 32 41 03



valdelivenne.fr



Valdelivenne33



intramuros.org/val-de-livenne



mairie@valdelivenne.fr



Permanences téléphoniques de 14h à 17h.
Possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture



T. Soullignac D. Dupuy
I. Yubero P. Labrieux L. Héraud

LES ÉLECTIONS

À Val-de-Livenne

SUITE A L'ELECTION MUNICIPALE

du 15 mars dernier, le conseil municipal a élu son maire et ses adjoints :

- **Philippe Labrieux**, Maire de Val-de-Livenne
- **Lydia Héraud**, Maire déléguée de Marcillac, 1^{re} adjointe de Val-de-Livenne en charge des Relations institutionnelles, de l'Urbanisme, du Social et de la Communication
- **Thierry Soullignac**, 2^e adjoint, en charge de la Voirie et des bâtiments, Assainissement, Forêt et Cimetière
- **Isabelle Yubero**, Maire déléguée de St-Caprais, 3^e adjointe en charge de la Vie scolaire et de la Vie associative
- **David Dupuy**, 4^e adjoint en charge des Espaces verts et du Patrimoine naturel

Six délégués ont été nommés par arrêté du maire sur des domaines particuliers:

De gauche à droite sur la photo :

- **Gisèle Dall'Armi** : Action sociale
- **Brigitte Amiar** : Vie associative, Salles municipales et Cimetière de Marcillac
- **Jean-Luc Seube** : Patrimoine bâti, Rénovation & construction, Aménagement de l'espace public
- **Alain Eymas** : Soutien à la maire déléguée de St-Caprais, Planification des travaux et Cimetière
- **Gisèle Brochon** : Aide aux Personnes âgées et Accès aux Services pour tous
- **Frédéric Puygrenier** : Eclairage (public & bâtiments), Vidéo protection, Illuminations et Sonorisation des manifestations officielles



Les autres membres du Conseil municipal sont :

Loïc Genouvrier, Tiffany Marconnet, Fabien Sicaud, Virginie Lucchese, Léa Horaud, Cédric David-Pasquier, Sandrine Cardoso, Julien Bernaleau, Marie-Francette Annereau, Lucile Dubus, Philippe Florès et Sylvie Barbarossa-Florès

À la CC de l'Estuaire

DANS LA FOULÉE LE 7 AVRIL,

les élus du conseil communautaire de la **Communauté des Communes de l'Estuaire** ont élu une présidente et six vice-présidents.

Le conseil communautaire est composé de 31 membres, tous conseillers municipaux des 14 communes qui constituent la CCE.

La commune de Val-de-Livenne est très bien représentée dans cette gouvernance.

Lydia Héraud : Présidente

- **Philippe Labrieux** : Vice-président Préservation et valorisation du Patrimoine Naturel
- **Allain Gandré** : Vice-président Enfance-Jeunesse-Famille et Ecole de Musique
- **Jean-Jacques Laisné** : Vice-président Finances et Services Techniques
- **Louis Cavaleiro** : Solidarités & Vie Associative
- **Arnaud Ovide** : Urbanisme & Assainissement
- **Pascal Riveau** : Développement Economique, Emploi, Formation

QUI FAIT QUOI À VAL-DE-LIVENNE?

La commune et la Communauté de Communes ne s'opposent pas : elles travaillent ensemble. L'une agit au plus près des habitants, l'autre à une échelle plus large, pour répondre aux enjeux du territoire. Cette complémentarité permet d'offrir des services adaptés, tout en préservant la proximité qui fait la force de Val-de-Livenne.

La Commune : L'action de proximité



Services quotidiens et vie locale



Gestion de l'état civil, des bâtiments municipaux et soutien actif à la vie associative.

Éducation et Cadre de vie



Entretien des écoles primaires, des routes communales, des espaces publics et de l'assainissement collectif.

La Communauté de Communes : L'échelle territoriale



Services aux familles et solidarité



Gestion de la petite enfance, de l'école de musique, de la formation et de l'action sociale (CIAS).

Environnement et Services techniques



Collecte des déchets (SMICVAL), assainissement non-collectif et protection de l'environnement.

Développement et Attractivité



Pilotage du développement économique, de l'aménagement du territoire et du tourisme local.



En cas de doute, contactez la Mairie,
nos agents sauront vous orienter.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

Enseignement du 1^{er} degré

«*Décision de création et d'implantation des écoles, construction et fonctionnement, carte scolaire communale, activités périscolaires, restauration des élèves.*»

Pour Val-de-Livenne, 2 écoles, l'école Georges Bergeon à Marcillac de la petite section au CE2 et l'école Philippe Plisson à Saint-Caprais du CE2 au CM2 avec garderies périscolaires. Pour les petites communes comme nous, le budget consacré à l'école est d'environ **2000 € par élève, soit 266 248 €** sur l'année scolaire.

La restauration est assurée en partenariat avec la **CCE** qui fournit les repas produits chaque jour par la cuisine du CFM (Centre de Formation Multimétiers).

Isabelle Yubero, forte de son expérience d'enseignante est adjointe en charge des questions scolaires.

L'association de parents d'élèves **Les p'tits z'écoliers** assure le lien entre les familles et l'école, et anime la vie scolaire tout au long de l'année : kermesse, fêtes, projets pour les enfants...



Culture



«*Création d'établissements municipaux, d'enseignement de la musique et de la danse, bibliothèques, archives municipales, actions culturelles...* »

Sur notre commune plusieurs associations soutenues par la municipalité (locaux et subventions) proposent des activités culturelles (l'**AJC** par exemple), des cours de danse (**CAMANA'DANSE**) et assurent l'ouverture de la **Bibli de Mamie**.

La compétence « Ecole de Musique » a été transférée à la **CCE** en 2012. Le **CEAE** (Centre d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire) assure l'enseignement d'une quinzaine d'instruments de musique et de chant et met à disposition une de ses professeurs pour diriger l'**Ensemble Orchestral De Marcillac**.

Sport

«*Construction et fonctionnement des équipements sportifs de proximité, subventions aux clubs, aux associations...*»

Notre commune dispose d'un terrain de tennis à St-Caprais, d'un aérodrome et d'un terrain de motocross à Marcillac. La plupart des clubs sportifs sont intercommunaux (foot, basket, badminton, tir à l'arc, judo...) et utilisent les équipements nombreux de St-Ciers-sur-Gironde en proximité du collège ou de la commune de Braud-et-Saint-Louis. D'autres clubs comme celui de Rugby Stade Blayais sont à l'échelle de la Haute-Gironde.

Une nouvelle piscine a été inaugurée à Braud-et-Saint-Louis en 2025 ce qui permet à de nombreux scolaires, dont ceux de notre commune d'y apprendre à nager. Sa construction a été entièrement financée par la commune de Braud et la CCE participe à son coût de fonctionnement annuel (200 000 € sur 500 000 €).

Notre commune apporte des subventions aux associations sportives de la commune (**AéroClub Marcillac Estuaire**, **L'Albatros**, **Club Canin de Marcillac**, **MX Moto-Club33**, **Nord Gironde Majorettes Estuaire**, **Sport Pour Tous en Milieu Rural**) et aux clubs hors commune qui accueillent des enfants de Val-de-Livenne.

Jeunesse

«Financement des structures d'accueil (crèches, haltes garderies, centres de loisirs, etc.)»

C'est une compétence de la Communauté des Communes, aussi la **CCE** a construit et finance les services de la petite enfance : crèche, Relais Petite Enfance et Lieu Parent Enfant situés à Etauliers.

Ainsi que le centre de Loisirs et Pôle ado « La Chrysalide » à Braud-et-Saint-Louis.

Les communes peuvent créer et animer un **Conseil Municipal des Jeunes**, c'est un projet qui sera porté à partir de la rentrée prochaine par **Fabien Sicaud**.



À noter les nombreuses **actions du GDAR de l'Estuaire pour accompagner les familles** : café parents, lecture pour les petits, initiation à la couture pour les petits, aide aux devoirs, stage de théâtre pour les petits, etc.

Social et santé



«Les actions mises en œuvre par le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour l'aide sociale facultative, en complément de l'intervention du département.»

Cette compétence a été **transférée en 2018 par les 14 communes à la CCE**.

Elle comprend les services pour les personnes âgées (maintien à domicile, transport à la demande, portage de repas et Résidence Autonomie), l'accompagnement social et l'insertion, le fonctionnement de la Maison des Services au Public à Saint-Ciers-sur-Gironde.

Cependant, deux élues déléguées de Val-de-Livenne, **Gisèle Brochon** et **Gisèle Dall'Armi** ont été désignées **pour garantir la proximité** et le lien nécessaire entre vous, la municipalité et les services de la CCE.

A Val-de-Livenne, le club **Rencontres et Loisirs** permet de conserver le lien entre les seniors de la commune : réunions mensuelles, sorties et repas dansants ouverts à tous.

Tourisme

«Création et gestion d'un office de tourisme, plan local de développement touristique.»

L'Office de Tourisme est Intercommunal et situé sur le site de **Terres d'Oiseaux** à Braud-et-Saint-Louis. La CCE assure la gestion de la réserve ornithologique qui accueille 10 000 visiteurs par an ainsi que de nombreuses classes d'écoles primaires pour des sorties pédagogiques. Le site propose aussi une large palette d'animations d'avril à octobre et La Nuit des Carrelets le 15 août.

Les communes peuvent participer à la création de parcours pour mettre en valeur des aspects patrimoniaux, favoriser le développement d'activités d'oénotourisme, de gîtes ou bien d'équipements particuliers.

Un projet d'aire de pique-nique et de parcours de santé sera lancé dès cette année le **long du Ferchaud**. **Sandrine Cardoso** sera déléguée pour cette réalisation.



Développement économique

«Pour les aides aux entreprises, la région est désormais chef de file. Les intercommunalités peuvent intervenir par convention avec la région.

Les actes des collectivités territoriales et de leurs groupements en matière d'aides aux entreprises doivent être compatibles avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (Article L4251-17)»

La CCE pilote un écosystème dynamique au service des entreprises : parcours à la formation pour les porteurs de projets, pépinière-hôtel d'entreprises à «l'AGORA», deux Zones d'Activités



et une extension en cours pour accueillir des entreprises et développer l'emploi, une politique d'accompagnement des artisans et commerces locaux (subvention Cré'Avenir, carte cadeau locale...).

Une étude a été menée par la CCE à la demande de la commune sur le potentiel de développement économique de l'aérodrome

Urbanisme et habitat



«Ce domaine peut, depuis la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) de 2014, être assuré par les intercommunalités par le biais des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et les SCOT. Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), à l'échelon intercommunal, créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000»

Notre nouveau **document d'urbanisme est à l'échelle des 14 communes de la CCE**, il est en cours de finalisation pour être effectif fin 2026.

L'instruction des permis de construire est faite par la **CCE**, **le maire de la commune reste le signataire des autorisations d'urbanisme mais l'Etat via « le contrôle de légalité » vérifie que le permis de construire respecte bien les règlements écrits dans le PLUi-H** ainsi que les différentes lois devant être respectées.

Gestion des déchets

«Compétence des Communautés de Communes.»

La CCE a délégué cette gestion au SMICVAL comme l'ensemble des intercommunalités de la Haute-Gironde et du Libournais.

Pôle recyclage le plus proche :
SMICVAL MARKET
Zone d'activités Gironde Synergies
33860 REIGNAC.



Sur RDV le vendredi et le samedi
Horaires du lundi au samedi :

du 1er mars au 31 octobre : 9h-12h, 14h-18h
du 1er novembre au 28 février : 9h-12h, 13h-17h

Eau et assainissement

«La loi NOTRe (2015) prévoyait un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes au plus tard au 1er janvier 2026.»

La loi n°2025-327 du 11 avril 2025 « visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement » prévoit que le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes n'est désormais plus obligatoire, sans pour autant revenir sur les transferts déjà réalisés.

À l'échelle de la CCE, c'est le **Syndicat des Eaux du Blayais** qui a la compétence sur le réseau d'eau potable.

Pour l'instant chaque commune a son propre réseau **d'assainissement collectif** et le gère.

À Val-de-Livenne, il y a deux systèmes distincts et différents sur les deux communes historiques.

Une étude est en cours pour un éventuel transfert à la CCE dans les années à venir. **C'est un budget lourd pour la commune en raison du linéaire important côté Marcillac.**

La CCE a aussi l'obligation de contrôler les 3200 installations d'assainissement non-collectif que comptent les 14 communes.

Elaboration du schéma directeur d'assainissement en cours :

Au fil des mois à venir, la société Altéreo procédera à des tests sur le terrain, sur des périodes données, de jour comme de nuit.

Voirie

«Entretien de la voirie communale, gestion des chemins ruraux.»

Environ 200 km de linéaire pour Val-de-Livenne, 100 km de route et 100 km de chemins à entretenir.

Notre commune étant très vaste, notre réseau est important et génère des frais d'entretien conséquents chaque année.

Le service voirie de la CCE intervient en coopération et en complément de l'action communale.

Thierry Soullignac, en tant qu'adjoint, a cette mission. Il est secondé par **Alain Eymas** et les 4 autres membres de la commission Voirie.

Environnement et patrimoine

«Inventaires locaux du patrimoine naturel, zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU).»

La CCE dispose de nombreuses compétences dans ces domaines : gestion du bassin versant de la Livenne, animation de la démarche Natura 2000, protection des zones humides.

Notre commune est particulièrement concernée avec la Livenne, de nombreuses tourbières et un massif forestier important.

Philippe Labrieux, Maire de Val-de-Livenne est également vice-président en charge de ces questions à la CCE.

David Dupuy sera l'adjoint référent sur ces questions, ainsi que sur **l'entretien des espaces verts dans les bourgs et la valorisation du patrimoine naturel.**



L'association **L'Abeille est dans le pré** sensibilise à la préservation des pollinisateurs et à la préservation de la biodiversité, **l'ACCA Val-de-Livenne** participe à la régulation des espèces.



Bâtiments communaux

Ecoles, salles des fêtes, locaux associatifs, mairies, locaux des services techniques, équipements sportifs, logements, églises... La liste des bâtiments appartenant à la mairie qui nécessitent un entretien régulier est longue.

Un inventaire complet de tous nos bâtiments a été réalisé lors du précédent mandat sous la houlette de **Jean-Luc Seube**. L'ancienne poste et le presbytère ont également bénéficié d'un diagnostic énergétique.

La commission Bâtiments, constituée de 6 élus, pourra s'appuyer sur son expertise ainsi que celle de **Léa Horaud**, tous deux professionnels du bâtiment.

Cimetières

«En application de l'article L. 2223-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la création, l'agrandissement et la translation d'un cimetière sont décidés par le conseil municipal.»

Nous avons deux cimetières, un à St-Caprais et un à Marcillac. En 2025 un important travail de mise en conformité de nos cimetières est en cours pour répondre aux obligations de la législation funéraire.

Brigitte Amiar est chargée de ce dossier sensible et fastidieux.



LA SÉCURITÉ

Le maire a un « Pouvoir de Police » :

une police administrative à but essentiellement préventif.

Le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes qui y sont relatifs (article L2122-18 du CGCT)

Police générale

- Sûreté et commodité de passage dans les rues : nettoyage, éclairage, encombrements
- Prévention des atteintes à la tranquillité publique : rixes, disputes, troubles de voisinage, attroupements
- Grands rassemblements : foires, marchés, cérémonies publiques
- Prévention des accidents et fléaux calamiteux : pollutions, inondations, éboulements, maladies épidémiques...
- Mesures contre les personnes atteintes de troubles mentaux
- Divagation d'animaux errants.



Bruno BATS occupe depuis 2019 le poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) à Val-de-Livenne. Agréé et assermenté, il assure le lien entre les habitants, la mairie et la gendarmerie.

Ses missions principales consistent à :

- Privilégier la prévention pour faire cesser les infractions avant de verbaliser.
- Sanctionner si nécessaire les manquements au code de la route (arrêts et stationnements gênants).
- Veiller à l'environnement et au cadre de vie en constatant les dépôts sauvages de déchets et les nuisances sonores de voisinage.
- Veiller au respect des règles d'urbanisme
- Sécuriser les manifestations publiques de la commune.
- Réaliser l'état des lieux lors de la location d'une salle municipale



07 85 94 36 37

Police particulière

- édifices menaçant ruine, numérotage des maisons, surveillance de la salubrité des rivières, étangs et mares...
- autorisations d'urbanisme : délivrance des autorisations d'urbanisme dans les communes dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'une carte communale

La loi du 27 décembre 2019 a renforcé les pouvoirs de police du maire :

- Le maire qui constate le non-respect d'une autorisation d'urbanisme peut, après une procédure contradictoire, prendre un arrêté de mise en conformité assorti d'une astreinte pouvant s'élever jusqu'à 500 euros par jour de retard, plafonnée à 25 000 euros. Cette astreinte est au bénéfice de la commune. S'il le souhaite, le maire peut consigner la somme issue de l'astreinte pour la restituer au contrevenant afin de financer les travaux de mise en conformité.
- Le maire peut demander l'exécution de travaux d'élague sur l'ensemble des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation publique lorsque l'emprise des plantations gêne le passage ou présente un risque. Les frais afférents sont à la charge des propriétaires négligents.

Les conseils pour bien débroussailler sont sur : jedebroussaille.gouv.fr

LES BONNES RAISONS DE DÉBROUSSAILLER

Vous participez activement, à votre échelle, à la prévention contre les feux de forêt !



Vidéo protection

POURQUOI A VAL-DE-LIVENNE ?

Philippe Labrieux, Maire de Val-de-Livenne, souhaite assurer **la sécurité des personnes et des biens** de la commune : **prévenir les dégradations** de biens publics, **les incivilités, les dépôts sauvages, les cambriolages, ainsi que le stationnement gênant aux abords des écoles.**

L'ambition est claire : doter la commune d'un outil durable, capable d'évoluer avec les besoins, pour rassurer les habitants, protéger les équipements et décourager les actes malveillants.

Un système conforme à la réglementation

L'ensemble du dispositif a été déployé dans le respect du code de la sécurité intérieure, des prescriptions préfectorales, et des exigences de la CNIL et du RGPD*. L'autorisation de la préfecture a bien entendu été obtenue avant toute mise en service.

Des résultats concrets

Depuis son installation, le dispositif a porté ses fruits : le sentiment de sécurité s'est amélioré, les actes de vandalisme ont diminué, et la gendarmerie dispose désormais d'un appui précieux pour identifier les auteurs d'infraction. Un projet qui, au fond, répond à une conviction simple : mieux vivre ensemble à Val-de-Livenne.

**CNIL & RGPD : La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) est l'organisme public français chargé de veiller à la protection des données personnelles. Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est la loi européenne qui encadre l'utilisation de ces données afin de garantir le respect de la vie privée des citoyens.*



Alerte Citoyens

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

La commune de Val-de-Livenne propose à ses habitants **ce service gratuit d'alertes et d'informations.**

L'inscription peut se faire en ligne sur **val-de-livenne.alertecitoyens.com** ou directement à l'accueil de vos mairies.





LA VIE DES ASSOS

Nouveau Comité des Fêtes à Val-de-Livenne !

LE JEUDI 28 MAI,

une réunion d'installation du nouveau comité des fêtes de Val-de-Livenne s'est tenue en salle Pierre Régère de Marcillac.

Une première réunion de « recrutement » et d'information s'était déjà déroulée quelques semaines auparavant. Avec une quarantaine de participants, le logo, les statuts et l'équipe du bureau ont pu être présentés et soumis au vote.

Le comité fraîchement mis en place participera à la kermesse de l'école le 26 juin par un soutien logistique. Par la suite et afin de rester dans un développement

maîtrisé, une manifestation aura lieu en fin d'année. « En ligne de mire, nous avons pour but **la renaissance**

d'une fête de village avant l'été 2027. Un moment festif rassemblant musique, repas et brocante autour des nos 2 villages pour ramener la convivialité dont nous avons besoin » précise l'équipe au cours de la réunion.



Contact : comitedesfetesvdl33@gmail.com

L'Ensemble Orchestral De Marcillac

L'HARMONIE DE MARCILLAC A BIENTÔT 100 ANS...

Et oui, en 2028, nous fêterons les **100 ans** de l'**Harmonie de Marcillac** !

Nous ne manquerons pas de vous préparer un concert d'exception pour cet anniversaire. Mais aujourd'hui, c'est un appel à témoignages que nous lançons.

Nous recherchons des témoignages, documents, photographies, souvenirs, de toutes époques, en lien avec l'Harmonie de Marcillac. Il n'y a pas de petite contribution, aussi si vous avez quelques photos, quelques souvenirs à raconter, etc... nous vous serions extrêmement reconnaissants de nous contacter pour échanger.

**Prochain rendez-vous à Marcillac
pour le CONCERT DE NOËL
le dimanche 13 décembre 2026**

Contact : Gilles RUDELLE
06 48 61 74 53 - eodmgironde@gmail.com

Facebook : EODM - Ensemble Orchestral De Marcillac



Nord Gironde Majorettes Estuaire



SEPT FILLES DU NGME

- **Nord Gironde Majorettes Estuaire** - ont pris la route de Nîmes en avril dernier pour participer au Championnat de France de Majorettes UMF*.

Un week-end exceptionnel, riche en émotions, en partage et en dépassement de soi.

Tout au long de la compétition, elles ont fait preuve d'une grande détermination, d'un esprit d'équipe remarquable et d'un engagement sans faille. Face à de nombreuses concurrentes venues de toute la France, elles ont su relever le défi avec courage et passion.

Leurs efforts ont été récompensés de la plus belle des manières puisque nos championnes sont revenues avec plusieurs médailles d'or et d'argent. Une magnifique réussite qui récompense des mois de travail, d'entraînement et de persévérance..

Contact : 06 20 91 28 87 - cmaj.estuaire@gmail.com
Facebook : Nord Gironde Majorettes Estuaire

* Union des Majorettes Françaises



Mobilisez- vous contre la maladie de Charcot !



Une habitante de notre commune frappée par cette terrible maladie, souhaite vous faire connaître la création de l'Institut Charcot, premier institut français exclusivement dédié à la recherche sur la SLA (sclérose latérale amyotrophique) et les maladies motoneurone.

Chaque jour et chaque don comptent pour accélérer la recherche, connectez vous sur arsla.org



Le 15 mars dernier, vous nous placiez en tête des élections municipales avec un peu plus de 55% des voix. Résultats nuancés par une forte abstention qui n'est pas sans nous faire réfléchir.

Notre groupe a d'ailleurs décidé de lancer un audit sur l'organisation interne et la communication externe afin d'en améliorer les bases de fonctionnement.

Avec une requête au tribunal administratif pour demander l'annulation de l'élection, 72 questions posées en amont d'un conseil municipal et des échanges d'e-mails, à chaque fois ponctués de citations de textes de lois, ce début de mandat ne démarre pas sous les meilleurs auspices en termes de débat démocratique entre les élus des deux listes.

Val-de-Livenne n'est pas l'Assemblée Nationale de Paris, notre commune, nous le souhaitons, doit retrouver un dialogue ouvert et apaisé qui respecte les résultats de cette élection, ceci afin de permettre à chacun de faire des propositions qui seront mises en place, si l'intérêt de la commune est respecté.

Notre liste « Toujours solidaires pour Val-de-Livenne » s'installe donc au conseil avec 18 sièges et une équipe en partie renouvelée.

Comme nous nous y sommes engagés, nous continuerons une gestion rigoureuse des comptes tout en permettant des projets pour l'avenir.

Actuellement, les études sont en cours à l'école de Marcillac pour un démarrage des travaux en 2027, le plan de rénovation routier annuel est en cours avec cette année une augmentation de 20% de l'enveloppe.

Comme nous avons commencé en ce mois de juin, le 6 à St Caprais et le 27 à Marcillac, des cafés/échanges seront organisés régulièrement afin de pouvoir vous rencontrer et vous écouter.

Les élus de la majorité

Article déposé le 29/05/2026

Chers habitantes et habitants de Val-de-Livenne.

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez été 372 électeurs à soutenir la liste « Agir pour Val-de-Livenne ». Nous vous en remercions et votre confiance nous oblige. Nous sommes cinq élus d'opposition à siéger au conseil municipal, et notre mission, comme nous nous y sommes engagés, sera de défendre à chaque fois que nécessaire vos intérêts, de répondre à vos attentes et de rester fidèles à notre profession de foi.

Soucieux de préserver une qualité de service à tous, l'une de nos revendications majeures de notre campagne électorale, reste notre opposition à la collecte des déchets en point d'apport collectif. Une décision qui nous a été imposée de manière arbitraire, punitive et inadaptée à notre mode de vie en milieu rural. Lors de nos différents échanges, de nombreuses personnes nous ont alerté sur la dangerosité et le manque de sécurisation du carrefour Lieu-dit Barré.

Ces deux points épineux ont été abordés par monsieur le maire en fin de séance lors du dernier conseil municipal. Concernant la collecte des déchets, la prise de parole de Jean Philippe Le Gal élu à la présidence du SMICVAL prône l'apaisement en laissant le choix aux communes d'opter ou non pour un retour au porte à porte ou hybride. Une décision de bon sens, enfin ! La municipalité reverra-t-elle sa copie ? Nous resterons vigilants.

Quant au carrefour de Barré, Philippe Labrieux s'est engagé à solutionner ce point noir en matière de sécurité routière.

Respectueux du débat démocratique, nous le ferons vivre en faisant toujours entendre votre voix. Afin de porter au mieux les couleurs « d'Agir pour Val-de-Livenne », et comme nous nous y sommes engagés, nous vous donnons rendez vous à la rentrée de septembre pour une réunion d'information et d'échange. Bel été à toutes et tous.

Sylvie Barbarossa-Florès



L'AGENDA

JUIN

vendredi 12 juin

Jeux de société

Salle des Associations - St Caprais
Rens. GDAR 07 88 10 70 61

samedi 13 juin

Spectacle de Danse

Salle F. Benoît - St Caprais
Rens. Camana'Danse
camanadanse33@gmail.com

samedi 13 juin

Spectacle Le Poids du Cartable

Salle D. Lhoumeau - Marcillac
Rens. GDAR 07 88 10 70 61
gdar.estuaire@gmail.com

du lundi 15 au vendredi 19 juin

Micro-folie Terres d'Estuaire

Salle D. Lhoumeau - Marcillac
Rens. CCE 06 26 92 90 75
micro-folie@cc-estuaire.fr

vendredi 26 juin

Kermesse des écoles

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Ecoles & Les P'tits z'écoliers
lesptitszecliers33@gmail.com

samedi 27 juin

Café des Élus

Salle D. Lhoumeau - Marcillac
Rens. Mairies 05 57 32 88 60
mairie@valdelivenne.fr

JUILLET

samedi 4 juillet

BIA - Cérémonie de la réussite

Aérodrome Montendre-Marcillac
Rens. AéroClub Marcillac Estuaire
05 57 32 40 50

mardi 14 juillet

Fête du Port des Callonges

Port des Callonges
Rens. Office de tourisme
05 57 32 88 88
contact@estuaire-tourisme.fr

AOÛT

samedi 15 août

La nuit des Carrelets

Port des Callonges
Rens. Office de tourisme
05 57 32 88 88
contact@estuaire-tourisme.fr

SEPTEMBRE

dimanche 13 septembre

Fête du Miel

Port des Callonges
Rens. Office de tourisme
05 57 32 88 88
contact@estuaire-tourisme.fr

dimanche 20 septembre

**Aéromodélisme - Journée Portes
ouvertes**

Aérodrome Montendre-Marcillac
Rens. L'Albatros 06 01 13 09 17
06 04 41 28 42 - 06 62 86 64 36

NOVEMBRE

mercredi 11 novembre

Commémoration Armistice 1918

Monuments Marcillac & St-Caprais
Rens. Mairies 05 57 32 88 60

dimanche 29 novembre

Banquet de Fin d'année

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Rencontres et Loisirs
06 22 69 51 64 - 06 47 84 03 19

DECEMBRE

vendredi 04 décembre

Marché de Noël

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Les P'tits z'écoliers
lesptitszecliers33@gmail.com

dimanche 13 décembre

Concert de Noël

Salle R. Etelain - Marcillac Rens.
EODM eodmgironde@gmail.com

jeudi 31 décembre

**Commémoration Stèle de
Lamourette**

Montlieu-La Garde & Marcillac
Rens. Mairies 05 57 32 88 60

AGENDA NON EXHAUSTIF !
Retrouvez tous les événements et
bien plus encore sur



IntraMuros



LE CAFÉ DES ÉLUS

Le Maire et les adjoints vous
reçoivent autour d'un café.

Venez exprimer un problème
particulier, vous renseigner,
donner des idées....

SAMEDI 6 JUIN

St Caprais salle des mariages

SAMEDI 27 JUIN

Marcillac Salle du GDAR

10h-12h





14 JUILLET 2026

Fête du Port

DES CALLONGES

*Saint-Ciers-sur-Gironde
Braud-et-Saint-Louis*

ANIMATIONS ENFANTS • BALADES EN BATEAU
MARCHÉ NOCTURNE • ANIMATIONS MUSICALES
FEU D'ARTIFICE



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
DU CANTON DE SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
05 57 32 88 88



www.pefc-france.org

Responsable de la publication : Philippe Labrieux

Rédactrice en chef : Lydia Héraud

Participent à l'élaboration de ce journal : Les élus - Les Associations

Conception graphique : Marie-Pierre Barthou - Mise en page : Florence Tessier

Crédits photos : Mairie de Val-de-Livenne - Communauté de Communes de l'Estuaire - Associations

Tirage : 1000 exemplaires - Imprimerie Rochelaise groupe lenouvelr